

ACADEMIE DE POITIERS

ETABLISSEMENT

COLLEGE JEAN-ROSTAND

## PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2017/2018

Numéro de séance : 3

Date de convocation : 1<sup>er</sup> février 2018

Présidence de : Lionel BERTHET

Quorum : 16

Nombre des présents : 25

Nombre d'absents excusés : 4

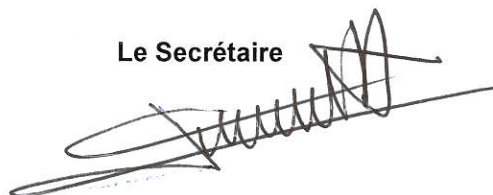
SOMMAIRE	Décision	page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
DES QUESTIONS TRAITÉES	Avis Vote Extrait Motion			désignation	N°

Signatures

Le Président


Le Secrétaire



# PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 1<sup>er</sup> février 2018

Qualité		Titulaires				Suppléants				
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E	
<b>Administration</b>	Chef d'établissement	M. BERTHET Lionel	X							
	Adjoint	M. FAUGERAS Philippe	X							
		Mme SOUSTRE Michèle	X							
	Gestionnaire	M. TIREBOIS Daniel	X							
	CPE	M COMOLE Jean-François	X							
<b>Elus locaux</b>	Collectivité de rattachement	M. SINTIVE Mme MAHIET-LUCAS	X							
	Groupement de commune	Mme ARDRIT Edwige		X	X					
	Commune siège	M.COCHARD Philippe		X	X					
	Commune siège									
<b>Personnalité qualifiée</b>		M. FUZEAU Bruno		X	X					
<b>Total</b>			<b>6</b>	<b>3</b>						
<b>Personnels de l'établissement</b>	Personnels Enseignement	Mme MORILLON Nathalie	X							
		M. GIRAULT Christophe	X							
		Mme FRADIN Michelle	X							
		M. CHAMPALOU Nicolas	X							
		M. CHAURUAULT Benjamin	X							
		M. HEBERT Jean-Michel	X							
		Mme DEPLANNE Angélique	X							
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	M. LANDREAU Denis	X							
		Mme DRAPEAU Patricia	X							
		Mme MONROUZEAU Magalie			X	X				
<b>Total</b>			<b>9</b>	<b>1</b>						
<b>Parents d'élèves et élèves</b>	Elus parents d'élèves	M. BOUTREUX Régis	X							
		Mme BREMAND Aurélia	X							
		Mme CAMUS Sophie			X	X	<b>GOUJON Philippe</b>	<b>X</b>		
		M. EVAIN Eric	X							
		Mme GUINUT Alexandra	X							

	Mme DE KEATING HART Sophie	X						
	Mme MAGNOU Roxane	X						
Elèves	Melle LASSALLE Camille	X						
	M. CANIOT Maxence	X						
	Melle BAUDOIN Tania	X						
<b>Total</b>		<b>9</b>	<b>1</b>		<b>1</b>			

## RUBRIQUE I. VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

### 1-1 Organisation de la structure pédagogique :

Point sur la situation du nombre d'élèves prévues à la rentrée 2018.

L'administration propose

Présentation du tableau de la proposition du chef d'établissement (document joint)

De ce fait, pour les classes de 6<sup>ème</sup> générale le seuil de 25 élèves par classe sera dépassé pour 1 classe et pour les classes de 5<sup>ème</sup> nous serons à 24 élèves par classes.

Suite à cette proposition, une motion est présentée par les représentants des élus du collège (document joint)

M. Sintive intervient sur la motion et questionne sur la problématique des nombres de classes et de lien avec la dotation.

Réponse : nous sommes dans une zone REP et le seuil maxi par classe est de 25 élèves, cela détermine la structure et la dotation horaire.

M. Berthet est inquiet sur les effectifs que nous aurons réellement à la rentrée de septembre 2018. Il a questionné l'académie qui a répondu que nous verrions en juin 2018.

Possibilité d'un Conseil d'Administration en juin pour la validation de la répartition d'une nouvelle DHG.

L'équipe enseignante envisage de durcir le ton en juin si les ouvertures de classes ne sont pas validées par l'académie.

L'arrivée des élèves en cours d'année n'est pas prise en compte pour le calcul de la dotation, en conséquence des postes d'enseignant, sont menacés ou supprimés. Nous sommes dans l'incertitude.

Vote de la structure sur la proposition du chef d'établissement :

**VOTANTS : 25**

**EXPRIMES : 4**

**POUR : 4**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTIONS : 21**

## 1-2 Emploi de la dotation horaire globale 2018-2019

Présentation de la proposition de répartition des moyens (document joint)

La SEGPA aura une baisse de la dotation de 18 h entre 2017 et 2018.

L'enseignement général présente une baisse de 29h entre 2017 et 2018 ce qui induit l'effet sur la structure étudiée auparavant.

La proposition de répartition tient compte des :

- Besoins disciplinaires
- Enseignements complémentaires : AP (toutes les classes) ; EPI (en 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>), LCA, Classe Bilingue et groupe allophone.
- Actions spécifiques de notre zone REP
- ACC : Accompagnement des élèves de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup>
- Liaison avec l'école Anatole France.

Il est proposé le gel du plateau technique de la production industrielle probablement pour 2 ans car trop spécifique.

Ce temps sera mis à profit pour une étude d'un nouveau plateau sur le secteur de la production industrielle plus largement ouvert sur les champs professionnels.

### Vote sur l'emploi de la dotation :

**VOTANTS :** 25                      **EXPRIMES :** 4                      **POUR :** 4                      **CONTRE :** 0    **ABSTENTIONS :**  
21

Conséquences sur les postes : Pas de proposition de fermeture de poste en enseignant général en attente d'une nouvelle évaluation de la situation en juin. Proposition de fermeture du poste de génie industriel, construction métallique en lien avec le gel du plateau technique.

## 1-3 Organisation des enseignements et du temps scolaire

Poursuite des enseignements pratiques interdisciplinaires et de l'accompagnement personnalisé selon le nouveau texte /

- accompagnement personnalisé à tous les niveaux.
- EPI : 2 en 5<sup>e</sup>, 1 en 4<sup>e</sup> et 1 en 3<sup>e</sup> en lien avec les parcours de l'élève.

Classe Bilingue en 6<sup>ème</sup> d'intégration (possibilité de changer de seconde langue à l'entrée en 5<sup>ème</sup>)

**VOTANTS :** 25                      **EXPRIMES :** 25                      **POUR :** 25                      **CONTRE :** 0  
**ABSTENTIONS :** 0

## 1-4 Points intermédiaire sur l'organisation des examens

Dates :

DNB : Ecrits les 28 et 29 juin, oraux les 7 et 8 juin pour DNB et DNB Pro

CFG : 4 et 6 juin

DELF : Ecrit 15 mai, oral 5 juin

Comme chaque année le conseil d'administration émet un avis favorable à une demande de suspension des cours durant les épreuves du DNB et les corrections, si le collège est confirmé en centre de corrections.

## **RUBRIQUE II FONCTIONNEMENT GENERAL**

### II FONCTIONNEMENT GENERAL :

#### 2-1 Calendrier de fin d'année

La semaine 19 du 7 au 11 mai sera une semaine ouverte sur la Citoyenneté

Passage de l'ASRR pour les classes de 5<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> ( une information aux familles sera faite par le collège)

Présentation d'une association de motard (sécurité routière)

Présentation d'une association pour le don de sang et de don d'organe

Etc...

Accessible pour tous les niveaux

La semaine 13 du 26 au 30 mars

Modification des emplois du temps car les 5<sup>ème</sup> et les 3<sup>ème</sup> seront en voyage. Beaucoup de professeurs absents.

IV QUESTIONS DIVERSES

Le gestionnaire informe le conseil d'administration du lancement des travaux pour la mise en conformité du collège pour l'accessibilité des malentendants et non voyants durant les congés de février, les travaux ne seront pas terminés à la rentrée donc possibilité de perturbation des emplois du temps (changements de salle).

FIN du CA A 19H30.

**Nous, représentants des personnels (enseignants, de vie scolaire et agents), des élus, des élèves, des parents d'élèves et la personnalité qualifiée siégeant au conseil d'administration du collège Jean Rostand à Thouars, demandons une révision de la Dotation globale horaire (DGH) attribuée au collège par la Direction académique (DA) car elle ne correspond pas à la réalité de notre établissement et qu'elle ne nous permet pas de mettre en place une structure satisfaisante pour remplir nos missions.**

***Nous souhaitons en effet que le collège puisse plus efficacement faire face à l'ensemble de ses missions, dans le cadre des obligations d'établissement d'éducation prioritaire mais aussi des priorités données dans le projet académique, à savoir :***

- La construction d'apprentissages durables, par un accent mis, de manière encore plus présente sur l'inclusion scolaire, avec des pratiques favorisant l'autonomie de tous nos élèves, quelle que soit leur unité pédagogique d'origine, à savoir dans notre établissement l'enseignement général, l'EGPA, l'UPEAA et les deux classes ULIS.
- L'accompagnement de chaque élève dans la construction de son parcours, en rendant les élèves davantage acteurs de leur projet, en encourageant leur engagement dans les parcours éducatifs, en favorisant la mobilité dans leurs parcours de formation et dans leur intégration culturelle et professionnelle.
- L'ouverture de l'école et ici du collège, le développement de liens avec nos partenaires et celui de la confiance des élèves, grâce à l'approfondissement des liens avec toutes les familles quelle que soit l'unité pédagogique d'origine des élèves, avec les partenaires économiques et culturels locaux.

***L'inclusion pratiquée sous différentes formes dans notre collège est un des principaux symboles de notre volonté de respecter les missions de service public, les missions d'un établissement d'éducation prioritaire mais aussi celles indiquées comme prioritaires à la fois dans le projet académique et dans la feuille de route « Ecole inclusive » pour la période 2017-2021.***

- Elle est pratiquée à tous les niveaux et entre toutes les unités pédagogiques, avec plus ou moins de réussite car ce n'est pas toujours facile, mais c'est un marqueur important de notre politique d'établissement.
- De notre point de vue, la DGH annoncée par les services de la DA risque de compliquer fortement cette politique d'inclusion. ***En Réseau d'Education Prioritaire, l'effectif des classes ne doit pas dépasser 25 élèves.*** Or les classes de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> d'enseignement général atteignent ou dépassent ce seuil cette année et sans doute encore davantage à la rentrée prochaine, ce qui pose de réels problèmes de fonctionnement. Nous tenons à préserver les qualités de l'accueil obligatoire pour les élèves d'UPEAA, des passerelles organisées entre élèves d'enseignement général et élèves d'EGPA ou des inclusions d'ULIS.
- Il est aussi à noter que les élèves d'ULIS ne sont pas comptabilisés dans des classes comme tout élève du collège. Ils sont particulièrement touchés par ces conditions de scolarité qui rendent leurs inclusions plus difficiles, d'autant plus que la fermeture d'un atelier de découverte professionnelle d'EGPA les concerne aussi.
- De plus, la présence de l'UPEAA implique des arrivées permanentes tout au long de l'année : les élèves ne peuvent intégrer des classes déjà chargées, aussi bien pour eux-mêmes que pour les élèves francophones.

***La bonne volonté des uns et des autres ne peut suffire à assurer la qualité de l'accueil de tous les élèves et des échanges entre les différentes unités pédagogiques de notre établissement.***

**Nous demandons donc une dotation horaire prenant en compte notre statut d'établissement de REP et la réalité de nos effectifs, avec :**

- ***la création d'une classe supplémentaire en 6<sup>e</sup> d'enseignement général***, soit 5 divisions en enseignement général et 2 en enseignement général et professionnel adapté (EGPA), alors que la DA pour la rentrée 2018 prévoit déjà un dépassement du seuil de REP avec 101 élèves, dans un contexte où nous avons 101 élèves en 6<sup>e</sup> à ce jour pour 88 prévus par la DA en janvier dernier et que cette dynamique se poursuit ;
- ***la création d'une classe supplémentaire en 5<sup>e</sup> d'enseignement général***, soit 5 divisions en enseignement général et 2 en EGPA, dans la mesure où la DA ne prévoit que 96 élèves pour la rentrée prochaine mais que depuis plusieurs années nous avons une hausse des effectifs entre la 6<sup>e</sup> et la 5<sup>e</sup>, ce que le collège prend en compte en prévoyant 108 élèves.